

FIDUCIAL SÉCURITÉ

Certificat de Qualification Professionnelle Convoyeur de fonds **CQP TDF**

Objectif

Acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées à la fonction de Convoyeur de Fonds.

Programme

Thème 1 : Tronc commun métiers de la sécurité

- Connaissance du livre VI du code de la Sécurité Intérieur.
- Connaissance et mise en oeuvre des dispositions du Code Pénal et Civil.
- Savoir rendre compte par oral et par écrit aux services de Police et de Gendarmerie.
- Gestes élémentaires de premiers secours et gestion des situations conflictuelles.

Thème 2 : Formation complémentaire spécifique Transport de Fonds

- Connaissance de l'environnement de l'activité « logistique des valeurs ».
- Réglementation relative au convoyage de fonds.
- Description des matériels.
- Notion d'organisation des opérations de livraison et de collecte des fonds.
- Maîtrise des moyens sécuritaires et protections des convoyeurs.
- Acquisition théorique et pratique du maniement des armes de service.
- Maîtrise des bonnes pratiques, gestes, postures et port de charge.
- Complément sur les gestes élémentaires de secours spécifiques.
- Rôle et responsabilité de chacun des membres de l'équipage.
- Connaissance des procédures opérationnelles de sécurité.
- Perfectionnement sur la légitime défense.

Examen de validation CQP

Public concerné

Toute personne souhaitant intégrer le métier de Convoyeur de Fonds.

Nombre de participants

10 personnes maximum.

Durée de la formation

107 heures.
(60% théorique, 40% pratique)

Prérequis d'accès à la formation

À présenter **obligatoirement** le 1er jour :

- L'autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS en cours de validité. **Sans cette autorisation, vous ne serez pas admis à la formation, ou le cas échéant votre Carte Professionnelle.**
- Une pièce d'identité.
- Si financement Pôle Emploi : accord de prise en charge de financement Pôle Emploi AIF signée par Pôle Emploi (sans quoi l'acceptation d'entrée en formation sera refusée).
- Stylo et bloc note.

Validation des acquis

Compétences validées par un examen en présence d'un jury.

Pour plus d'informations :
contact.formation.securite@fiducial.net

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Document non contractuel - 12.2020

Livre VI du Code de la Sécurité Intérieure - FIDUCIAL Formation Sécurité en abrégé « FIDUCIAL SÉCURITÉ », SAS au capital de 7622,45 €, RCS NANTERRE 414.053.488, enregistrée sous le numéro 82 69 13115 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - 41, Rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE. Tél : 04 77 41 07 80 - SAINT PRIEST : FOR-069-2025-07-28-20200590819 - SAINT JEAN BONNEFONDS : FOR-042-2025-07-28-20200590822 - « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. » (Article L.612-14 du Code de la Sécurité Intérieure)